



l'écho'déu

Newsletter

Février 2018

l'écho du Président

Ainsi que mentionné dans la précédente Newsletter, 56 d'entre nous ont exprimé leur souhait de poursuivre leur engagement et les démarches ont été engagées pour compléter la composition du conseil.

A ce jour, les habitants ayant candidaté en 2015 et non retenus alors ont été sollicités par mail: cette relance concerne dans un premier temps les secteurs géographiques et les tranches d'âge déficitaires pour compléter les profils et être au plus proche de la représentation des habitants. Les réponses étaient attendues pour le 1^{er} mars.

Les autorités européennes (Conseil, Parlement, Cour européenne des Droits de l'Homme) ont également été sollicitées par courrier.

Enfin, une liste de personnes ressources dans les domaines de réflexion du Conseil est en cours d'élaboration avec les services et élus thématiques: **vous pouvez également faire des propositions** notamment dans les domaines du logement, de l'environnement, du social, de la culture, du sport, de la santé, de l'éducation.

L'ensemble des réponses et propositions seront soumises à un groupe d'élus qui validera le choix final au regard de la représentation territoriale, du genre et de l'âge pour le collège des habitants, pour la fin avril 2018.

l'agenda du mois

Mars

1^{er}: rédaction de la contribution bien-être (2)

6: groupe de travail Indicateurs

6 au 8: Forum de la participation – Lille

12: Comité de coordination

13: réunion de la Coordination régionale Grand-Est des Conseils de développement

14: rédaction de la contribution bien-être (3)

15: Sommet citoyen – rencontre avec R. Ries

20: rédaction de la contribution bien-être (4)

21: CNCD – préparation des Journées 2018 des Conseils de développement

26: réunion Plénière

29: dîner avec le Président de l'Eurométropole de Strasbourg

L'écho du bien être

Le travail continue à différents niveaux :

- sur l'analyse des résultats;
- sur les indicateurs : la réunion du 6 février avec les services a été très efficace et a permis de bien avancer. Un grand merci à eux ! Prochain rendez-vous le 6 mars pour arrêter le choix des indicateurs;
- sur la communication : un plan de communication est en cours d'élaboration et sera à valider au prochain Comité de coordination élargi .

L'écho de l'urbanisme

Le CODEV est impliqué dans la politique du logement de l'EMS. Il était représenté le 26 janvier à la « Conférence de consensus, Habiter l'Eurométropole » .

Comment satisfaire les besoins de logement social (20 000 demandes actives) après la loi de finance 2018 et la loi ELAN (Evolution du Logement, de l'Aménagement et de la transition Numérique)? Les résultats du volet Logement de l'enquête Bien-Etre seront présentés à une prochaine réunion aux acteurs du logement.

Le groupe technique sur le « Réaménagement du territoire autour de l'A35 » examinera en avril des propositions de réaménagement des 4 secteurs autour de l'autoroute, identifiés par l'ADEUS .

L'écho de la Comm

Le groupe de travail s'est focalisé sur la communication des résultats de la saisine sur le bien-être à travers différentes actions :

- un plan de communication en cours de définition, avec l'aide du service Communication et à différents niveaux de restitution,
- la participation aux différents réunions de travail pour l'analyse des résultats et le choix des indicateurs.

L'écho du numérique

Le groupe « numérique » poursuit ses auditions d'élus dans les diverses communes et quartiers de l'Eurométropole. Une synthèse des entretiens sera communiquée au cours du mois d'avril. Une réunion intermédiaire est prévue le 8 Mars.

Les objectifs de ces entretiens sont de :

- *recueillir les réactions des élus sur les 8 propositions émises,
- *envisager leur faisabilité sur leur territoire,
- *recenser les expériences menées chez eux (privées, publiques) en lien avec les préconisations,
- *aborder les éventuelles difficultés rencontrées.

Nous rappelons les 8 propositions du rapports sur le numérique :

- Prendre en compte les besoins des usagers;
- Intensifier et diversifier la communication en direction du citoyen et de l'entreprise;
- Adapter l'organisation interne de l'Eurométropole pour mieux répondre aux besoins des usagers;
- Accompagner la nécessaire formation et éducation aux usages du numérique;
- Créer les conditions de nature à faciliter la création d'activités liées au numérique;
- Développer une coordination intra-métropolitaine;
- Intensifier la coopération;
- Contribuer à améliorer les connexions très haut débit et wifi.